

Depuis le 2 novembre 2018, un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous a été mis en place au sein des services des impôts des particuliers (SIP), des services des impôts des entreprises (SIE) et du centre des impôts fonciers (CDIF) de GRENOBLE.

Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire et, si cela est indispensable, en leur assurant d'être reçus munis des pièces utiles, sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier.

Ce dispositif répond ainsi à une attente forte du public. Selon une enquête réalisée au plan national auprès des usagers ayant bénéficié de ce service, près de huit usagers sur dix ont en effet indiqué préférer se rendre dans un Centre des finances publiques uniquement sur rendez-vous pour être certains de ne pas devoir attendre.

En pratique, pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers particuliers ou professionnels peuvent prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr (rubrique "Contact"), grâce auquel ils accèdent, à tout moment, à de nombreuses informations et à l'offre de services en ligne. La demande peut également être prise en compte par téléphone.